

ET GLOBALEMENT L'OR, C'EST QUOI ?

Le cours de l'or

En 2002 : 310 US \$/once. En 2008 : 1 000 US \$/once (1 once = 28,3 gr).

La demande mondiale

70 % de la demande mondiale d'or provient d'Asie, Inde, et du Moyen-Orient.
70 % de la demande mondiale d'or est pour la bijouterie (environ 3 690 tonnes d'or utilisées, consommées, par an entre 2002 et 2006).

L'offre mondiale

2/3 de l'offre en or provient de la production minière (2 550 tonnes/an entre 2002 et 2006).

1/6 de l'offre provient des débris et réutilisations (environ 500 tonnes/an).

1/6 provient des stocks des banques et institutions financières (environ 600 tonnes/an).

Faut-il détruire la forêt pour si peu ?

La Guyane française produit 2 à 3 tonnes d'or par an, à savoir moins d'1 % de la production annuelle mondiale (2 550 tonnes).



Chantier d'orpillage alluvionnaire en bordure immédiate d'une réserve naturelle.

DEUX LECTURES INDISPENSABLES SUR LE NET

BIBLIOGRAPHIE

TAUBIRA-DELANNON C., 2000, *L'Or en Guyane : Eclats et Artifices*, La Documentation Française : 1-157 (Paris).

FNE, UICN & GEPOG, 2008, *Or vert contre or jaune : Quel avenir pour la Guyane ?*, Fédération France Nature Environnement : 1-116 (Strasbourg).



HISTORIQUE

1855 > Découverte des premières pépites d'or le long du fleuve Approuague.

1855-1880 > Explorations et découvertes de nombreux placers le long des fleuves et de leurs affluents (criques) : Approuague, Kourou, Ouanary, Sinnamary, Mana, Inini.

1880-1930, "premier cycle de l'or" > Nombreuses exploitations par des prospecteurs indépendants, puis par des sociétés minières. Une production minière entre 2 et 6 tonnes d'or (déclarées) par an, concernant 6 à 12 000 personnes.

1930-1950 > Epuisement des ressources d'or "gros" telles qu'exploitées par des techniques rudimentaires et diminution des activités d'orpaillage.

1950-1980 > Déclin de l'activité aurifère, moins de 1 000 personnes concernées pour une production annuelle déclarée inférieure à 500 kg.

1980-2010 > Forte progression des cours de l'or, reprise des activités d'orpaillage tant par des artisans que des petites PME, arrivée d'entreprises industrielles domiciliées hors de Guyane. De 1990 à 2000, la production annuelle déclarée oscille entre 1 et 3 tonnes.

Une progression fulgurante !

Les surfaces exploitées par les activités d'orpaillage sont passées de 212 ha en 1990 à 4 028 ha en 2000 et 11 475 ha en 2006.

Carte de distribution des permis d'activités légales d'orpaillage en 2003 en Guyane française.



LES DIFFERENTS TYPES D'OR

DEFINITIONS

L'or **primaire** est l'or emprisonné dans les roches. Il s'exploite avec des moyens industriels lourds.

L'or **secondaire** est l'or alluvionnaire, il est issu de l'érosion naturelle des gisements primaires. L'or alluvionnaire peut s'exploiter facilement avec des moyens artisanaux ou semi-industriels.

SITUATION EN 2006/2007

L'orpaillage légal (déclaré)

- 3 filiales de groupes miniers internationaux : Lamgold (ex-Cambior) et sa filiale CBJ-Caiman, Auplata, Newmont.
- 12 PMI locales.
- 61 PME et artisans mineurs.
- 360 (2004) à 450 (estimation 2010) salariés pour une production de 2,5 à 3 tonnes par an.

L'or guyanais déclaré est exporté vers la métropole (70%), puis la Suisse (25%), puis le Brésil et les Antilles françaises.

L'orpaillage illégal

- Environ 500 sites d'orpaillage en 2010 (600 à 800 en 2006).
- 30 barges flottantes le long du Fleuve Approuague en 2004.
- Environ 15 000 orpailleurs clandestins, dont 3 000 reconnus par la Préfecture en 2007.

L'or guyanais non-déclaré est d'abord exporté vers le Brésil et le Surinam, puis on perd sa trace ...

LES TITRES ET PERMIS LEGAUX

AEX : Autorisation d'exploitation donnée pour 4 ans (prolongeable une fois), pour une surface maximale de 1 km² (55 en cours de validité en 2008, mais 129 en 2003).

PEX : Permis d'exploitation donné pour 5 ans (prolongeable deux fois) pour une surface variable en fonction du titre (35 en cours de validité en 2005).

PER : Permis exclusif de recherche donné pour 5 ans (prolongeable deux fois) pour une surface variable en fonction du titre.

Concession : 50 ans maximum (prolongeable sur 25 ans) pour une surface variable en fonction du titre.

REPÈRES

ASARCO-CAMBIOR DANS LES MONTAGNES DE KAW

En 1995, ASARCO obtient 2 PER pour 25km² chacun sur la Montagne de Kaw (Camp Caiman-Est et Camp Caiman-Ouest). En 2004, CBJ CAIMAN (filiale de Lamgold, ex-Cambior) demande l'ouverture de travaux miniers sur ses concessions de Caiman. Forte opposition des sociétés civiles et ONG, et refus par la Présidence de la République en janvier 2008.